

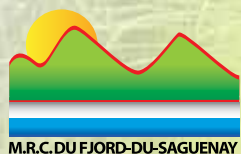
Municipalité de
Saint-Ambroise

Politique des aînés



Municipalité
amie des aînés

Santé
et Services sociaux
Québec



M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE



Sommaire

PRÉSENTATION DE SAINT-AMBROISE

Mot du maire	3
Portrait de Saint-Ambroise	4
Portrait démographique	5
Les ressources du milieu	6
Le comité de pilotage MADA de Saint-Ambroise	7
Les remerciements	7

PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE DES ÂÎNÉS

Les fondements de la démarche MADA	8
Élaboration de la démarche MADA	9
Qui sont les aînés	9
La Politique des aînés	10
Les principes directeurs	10
Les axes d'intervention MADA	10

LE PLAN D'ACTION 2015-2017

Tableaux	11 - 15
Les sigles et acronymes	15
Crédits photos	15

PRÉSENTATION DE SAINT-AMBROISE

Mot du maire

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

La municipalité de Saint-Ambroise est heureuse de vous présenter la Politique des aînés. Nous sommes très fiers de cette politique, car elle tient compte des préoccupations des aînés de Saint-Ambroise face à leur environnement et leur qualité de vie. Plusieurs personnes ont participé à cette belle initiative et ont permis d'en préparer un plan d'action réaliste, axé sur les attentes de notre population vieillissante.

L'espace disponible ici ne me permet pas de nommer toutes les personnes ayant contribué à ce beau projet, mais je tiens à remercier personnellement tous les membres du comité de pilotage, ainsi que toutes les personnes ayant participé à la rencontre de consultation. Votre collaboration a été très précieuse : c'est grâce à vous que notre politique est à l'image de nos gens.



Dino Lapointe, maire de Saint-Ambroise
Responsable de la question des aînés





Portrait de Saint-Ambroise

C'est en 1895 que fut construite la première église en bois, permettant ainsi d'avoir un lieu consacré afin de procéder aux offices divins lors de la venue du prêtre missionnaire. Dès l'année de 1903, la mission de Saint-Ambroise accueille son premier prêtre résident en la personne du curé Abel Simard. Mais l'église brûlera en 1921. Ne voulant pas négliger l'instruction de leurs enfants, les premiers habitants se dotent d'une petite école en 1902. Le 20 octobre de la même année, la municipalité de la paroisse Saint-Ambroise est érigée donnant ainsi à ce territoire, son premier conseil municipal et M. Louison Tremblay en devient le premier magistrat.

Peu à peu, différents services et petites entreprises voient le jour, améliorant ainsi la qualité de vie du milieu. Comme dans beaucoup d'autres villages, on assiste à la séparation de la paroisse et du village. Ainsi, c'est en 1917 que débute l'histoire du village de Saint-Ambroise. Monsieur Ludger Savard y siège comme premier maire. Et ce n'est qu'en 1931 que Mgr Lamarche procédera à l'érection canonique de la paroisse de Saint-Ambroise. Au cours des années suivantes, plusieurs groupements, organismes et institutions verront le jour dans différents secteurs d'activité.

Notre révolution tranquille

Les années soixante et soixante-dix marquent le début des changements importants pour Saint-Ambroise. Tout d'abord, la culture de la pomme de terre gagne en importance. Le secteur du rang des Chutes en particulier, sera voué à cette production. Les secteurs industriel et commercial se développent également.

Saint-Ambroise se positionne aussi comme un centre de services en offrant une meilleure qualité de vie à ses citoyennes et citoyens, tout en se dotant d'infrastructures modernes et en développant son secteur des loisirs.

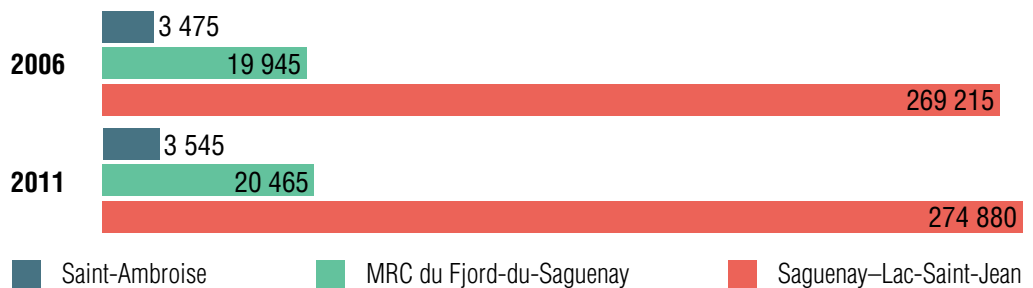
Depuis ce temps, le dynamisme des gens qui caractérise notre population continue de prouver que Saint-Ambroise est une municipalité où il fait bon vivre. Les entrepreneurs,

les gens d'affaires, les travailleurs, les bénévoles et les familles contribuent, par leur souci d'un mieux-être collectif, leur façon d'être et leur implication, à l'excellente réputation de la municipalité.

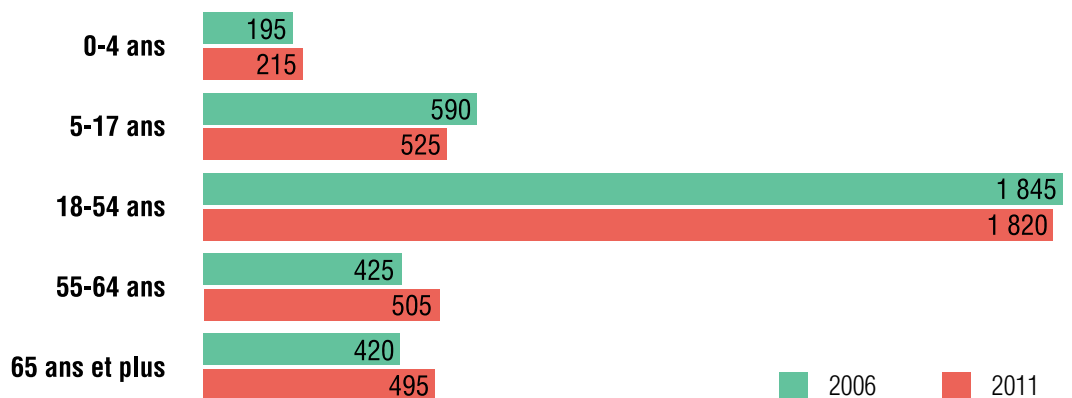
Remercions nos bâtisseurs qui nous ont laissé un bel héritage et merci aux gens qui continuent de croire à leur village tourné « Vers l'Avenir » : ce regard optimiste et sa situation « Entre la ville et la campagne » favorise le développement de notre municipalité.

Portrait démographique

Évolution de la population régionale



Répartition démographique de la population de Saint-Ambroise



L'indice de vieillissement : 81,1

L'âge médian : 42,6

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 15 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 15 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire; plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

L'âge médian est l'âge « x » qui divise une population en deux groupes égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

*Source : Statistique Canada. Recensement 2006 et 2011.



Les ressources du milieu

Services municipaux

Hôtel de ville
Journal municipal l'*Ardoise*
Office municipal d'habitation (OMH)
Prêt et location de locaux
Service incendie, unité d'urgence et pinces de désincarcération
Site Internet et page Facebook
Société Ambroisienne de développement économique (SADE)

Services de proximité

Bibliothèque municipale
Bureau de poste
Caisse Desjardins
Clinique de professionnels (dentistes, physiothérapeutes, chiropractie, pharmacie, etc.)
Église
Épiceries
Garages et stations d'essence
Pharmacie
Quincaillerie
Résidence pour personnes âgées
Restaurants
Services funéraires
Transport adapté
Transport en commun

Loisirs

Aires de repos
Circuit piétonnier et cyclable éclairé autour du lac
Jeux de pétanque
Lac avec possibilité d'y pêcher la truite gratuitement
Patinage libre (aréna accessible aux personnes à mobilité réduite)
Pistes cyclables
Spectacles et activités diverses
Zones récréatives intergénérationnelles

Organismes et associations

Association pour personnes handicapées A.B.C.S.
Centre Mot à Mot
Centre de services du Mieux Vivre
Club de l'âge d'or – FADOQ de Saint-Ambroise
Commission des loisirs, de la culture et des sports de Saint-Ambroise
Comptoir vestimentaire Saint-Vincent de Paul
Corporation du Transport adapté Saguenay Nord
Festival de la chanson de Saint-Ambroise
Villa Saint-Ambroise – résidence pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes



Le comité de pilotage MADA de Saint-Ambroise

Afin d'élaborer une politique qui réponde véritablement aux besoins des aînés, une attention toute particulière a été portée à la formation d'un comité de pilotage.

Ce comité était composé des personnes suivantes :

M^{me} Mireille Bergeron, agente de développement et coordonnatrice aux communications

M^{me} Magalie Bouchard, coordonnatrice des loisirs, Commission des loisirs, de la culture et des sports

M^{me} Johanne Boulianne, agente de la SQ, responsable du volet communautaire

M^{me} Violaine Boulianne, résidente et membre du conseil de la FADOQ de Saint-Ambroise

M. Paul Girard, organisateur communautaire du CIUSS, secteur Jonquière

M. Dino Lapointe, maire et responsable de la question des aînés

M. Louis-Marie Paquet, directeur général de la Villa Saint-Ambroise

M^{me} Diane Tétreault, directrice générale du Centre de services du Mieux Vivre

Absente sur la photo

M^{me} Dominique Boudreault, agente de la SQ

Les remerciements

Merci à tous les membres du comité de pilotage MADA pour leur engagement et leur contribution à l'élaboration de la démarche MADA.

Merci à tous les citoyens et citoyennes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire de consultation MADA et qui ont été présents à notre rencontre de consultation. Votre participation a grandement contribué à élaborer un plan d'action répondant à vos besoins.

Merci à M. Alain Privé, formateur au Carrefour action municipale et famille (CAMF) pour son soutien logistique au cours de la démarche.

Merci à la MRC du Fjord-du-Saguenay et au ministère de la Santé et des Services sociaux pour leur soutien financier dans la réalisation de cette démarche MADA.



PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE DES ÂÎNÉS

Les fondements de la démarche MADA

Le vieillissement de la population est un phénomène mondial dont les impacts ont d'importantes répercussions sur l'ensemble des régions du Québec. De ce fait, en 2011, la FADOQ du Saguenay–Lac-Saint-Jean-Ungava a piloté une étude sur « Le vieillissement de la population au Saguenay–Lac-Saint-Jean »¹, révélant des enjeux majeurs pour la vitalité de nos communautés, tels que l'exode rural des personnes âgées vers les centres urbains.

La présentation d'un rapport de recherche² sur cet enjeu de taille a donné lieu à des « États généraux sur la qualité de vie de nos aînés au Bas-Saguenay », le 16 février 2013 à Saint-Félix-d'Otis. Le bilan de cette importante consultation a fait ressortir la nécessité d'agir en concertation et de mobiliser les ressources des différents milieux afin de maintenir la qualité de vie des aînés. Une recommandation a également été faite à la MRC d'adhérer à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)³. L'objectif en étant d'aider les municipalités à se munir d'une politique et d'un

plan d'action afin de permettre aux aînés de vieillir heureux et en santé tout en demeurant dans leur communauté.

C'est donc en réponse aux besoins exprimés par les différents milieux que la MRC du Fjord-du-Saguenay, dont l'un des mandats est de veiller au développement des municipalités situées sur son vaste territoire, a entrepris la réalisation de la démarche MADA, et ce, grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du Secrétariat aux aînés.

En janvier 2014, une chargée de projet a été engagée pour soutenir les onze municipalités⁴ participantes et la MRC dans l'élaboration de leur politique des aînés et du plan d'action s'y rattachant. Pour ce faire, une marche à suivre comprenant des conditions spécifiques à remplir a été mise en place, garantissant ainsi la qualité de la démarche pour l'obtention de la « Reconnaissance MADA » par le MSSS.

¹ <http://www.fadoqsaglac.com/fr/Publications/Portrait-sur-le-vieillessement/>

² Du rural à l'urbain : les besoins et les motivations des personnes âgées pour vivre en milieu rural ou en milieu urbain. MASTERA novembre 2012

³ Le programme MADA, issu de la politique provinciale « Vieillir et vivre, chez soi, dans sa communauté au Québec ». Document accessible à l'adresse vieilliretvivreensemble.gouv.qc.ca

⁴ À noter que les municipalités de Larouche et de Petit-Saguenay avaient déjà entrepris individuellement la démarche MADA.

Élaboration de la démarche MADA

Afin de répondre aux critères spécifiquement établis pour l'élaboration de la démarche MADA, toutes les municipalités ont dû compléter les étapes suivantes :

- 1 Former un comité de pilotage MADA représentatif des aînés, présidé par un conseiller municipal élu responsable de la question des aînés.
- 2 Effectuer un diagnostic du milieu, comprenant un profil du territoire visé et un inventaire des services offerts aux personnes aînées.
- 3 Procéder à des consultations représentatives auprès des aînés demeurant dans la communauté.
- 4 Rédiger une politique des aînés et un plan d'action d'une durée minimale de trois ans incluant au moins trois des enjeux suivants :
 - Le logement
 - La santé et la sécurité
 - Le transport
 - Les activités physiques, culturelles et intergénérationnelles
 - Le réseau d'information et de soutien
 - Les services de proximité
 - L'engagement social et citoyen
 - L'aménagement urbain
- 5 Mettre en place un comité de suivi pour veiller à la réalisation du plan d'action.
- 6 Procéder à la mise en œuvre de son plan d'action.

Qui sont les aînés

Il n'y a pas d'âge déterminé pour indiquer le moment précis où l'on devient un « aîné ». Il est cependant établi que le mot « aîné » désigne la personne la plus âgée dans un groupe donné et que 65 ans est généralement l'âge de la retraite. Suivant cette logique, 65 ans semble donc être l'âge à partir duquel on devient « aîné » de notre société. Mais chose certaine, qu'importe leur âge précis, les « aînés » sont de précieux piliers, des êtres riches de savoir et d'expériences, des ressources humaines essentielles qui contribuent par leur implication et leur présence, au maintien de la vitalité de nos communautés.

La Politique des aînés

La Politique des aînés de Saint-Ambroise est fondée sur la volonté partagée de la municipalité et des organismes du milieu de veiller au bien-être de sa population aînée. Cette politique et son plan d'action reposent essentiellement sur un travail de partenariat afin d'agir ensemble pour que les aînés puissent « vieillir heureux et en santé tout en demeurant dans notre communauté ».

Les principes directeurs

Voici les principes directeurs sur lesquels s'appuie le plan d'action 2015-2017 de la présente Politique des aînés :

- « Penser et agir familles et aînés » dans toutes les actions municipales.
- Mettre en valeur la place des aînés dans la collectivité et reconnaître l'importance de leurs implications au sein de leur communauté.
- Unir les forces et les ressources de la communauté afin d'agir de façon concertée pour le bien-être des aînés et de la collectivité.
- Offrir un milieu de vie de qualité aux personnes aînées pour qu'elles puissent demeurer le plus longtemps possible dans leur communauté.

Les axes d'intervention MADA

Des axes d'intervention ont été ciblés pour répondre aux attentes et aux besoins exprimés par les aînés lors de la consultation MADA, soit :

- 1 COMMUNICATION ET INFORMATION
- 2 INCLUSION SOCIALE ET PARTICIPATION CITOYENNE
- 3 LOISIRS ET ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES
- 4 SAINES HABITUDES DE VIE, SANTÉ ET ÉDUCATION
- 5 SÉCURITÉ, AMÉNAGEMENT URBAIN ET INFRASTRUCTURES
- 6 SERVICES DE PROXIMITÉ, ACCÈS AUX RESSOURCES ET TRANSPORT
- 7 HABITATION ET MAINTIEN À DOMICILE

LE PLAN D'ACTION 2015-2017

1

AXE D'INTERVENTION COMMUNICATION ET INFORMATION

Objectif

Rendre l'information accessible à tous les aînés par une large diffusion dans la communauté.

	Cible	ACTION	RESPONSABLE et acteur impliqué	Échéancier
1.1	Aîné Famille	Maintenir et mettre à jour le répertoire des services, des organismes, des activités et des ressources pour les familles et les aînés, sur papier et sur Internet.	Agente de développement Coordonnatrice aux communications SADE, CLSC	2016
1.2	Aîné Famille	Présenter plus en détail les services offerts par les organismes desservant les aînés.	Coordonnatrice aux communications Service des communications Centre du Mieux Vivre, FADOQ	2015
1.3	Aîné Famille	Donner aux aînés l'accès à des ordinateurs et leur proposer des cours d'initiation à Internet et aux différents outils informatiques.	Directrice générale du Centre Mot à Mot	2015
1.4	Aîné Famille	Maintenir à jour les informations sur les services offerts par la municipalité et les organismes du milieu.	Coordonnatrice aux communications Service des communications	2015

2

AXE D'INTERVENTION INCLUSION SOCIALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Objectif

Favoriser la participation citoyenne et la participation sociale des aînés.

	Cible	ACTION	RESPONSABLE et acteur impliqué	Échéancier
2.1	Aîné Famille	Maintenir la consultation auprès de la population âgée pour les projets d'envergure les touchant directement.	Conseil municipal Centre du Mieux Vivre FADOQ Villa Saint-Ambroise	2015
2.2	Aîné Famille	Tenir une rencontre annuelle de tous les responsables des organismes.	Agente de développement SADE	2015
2.3	Aîné Famille	Assister et soutenir les organismes dans leurs demandes de subventions.	Agente de développement SADE	2015
2.4	Aîné Famille	Mettre sur pied un projet de serre communautaire et le déploiement des incroyables comestibles.	Coordonnatrice de la Table de sécurité alimentaire Service des communications École primaire Centre du Mieux Vivre	2016

3

AXE D'INTERVENTION LOISIRS ET ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Objectifs

1. Offrir des activités adaptées pour les aînés.
2. Favoriser le développement de liens intergénérationnels.

	Cible	ACTION	RESPONSABLE et acteur impliqué	Échéancier
3.1	Aîné	Offrir des livres à gros caractères et des livres audio à la bibliothèque.	Responsable de la bibliothèque Bibliothèque municipale	2015
3.2	Aîné	Organiser des activités adaptées pour la clientèle âgée de Saint-Ambroise.	Coordonnatrice des loisirs	2015
3.3	Aîné Famille	Bonifier les équipements et les infrastructures de la cuisine collective et communautaire fréquentée par les aînés et les familles.	Directrice générale du Centre du Mieux Vivre SADE	2015

	Cible	ACTION	RESPONSABLE et acteur impliqué	Échéancier
4.1	Aîné	Promouvoir et développer les activités physiques chez les aînés.	Municipalité Commission des loisirs FADOQ, Centre du Mieux Vivre	2015
4.2	Aîné	Organiser des conférences données par des spécialistes traitant de sujets directement reliés aux personnes âgées.	Coordonnatrice des loisirs Agente de développement Commission des loisirs SADE, FADOQ Centre du Mieux Vivre	2015
4.3	Aîné Famille	Développer un projet de « coopérative santé » pour la population de Saint-Ambroise.	Agente de développement SADE, Conseil municipal Centre du Mieux Vivre CLSC	2017
4.4	Aîné	Favoriser l'embauche d'un intervenant de milieu œuvrant auprès des aînés pour prévenir l'isolement et la maltraitance.	Directrice générale du Centre du Mieux Vivre Centre du Mieux Vivre	2017
4.5	Aîné	Améliorer et faciliter l'accès à la campagne de vaccination pour les personnes âgées.	Directrice générale du Centre du Mieux Vivre Directeur général de la Villa Saint-Ambroise Commission des loisirs Municipalité Centre du Mieux Vivre CLSC	2015

5

AXE D'INTERVENTION**SÉCURITÉ, AMÉNAGEMENT URBAIN ET INFRASTRUCTURES****Objectif****Offrir un milieu de vie sécuritaire pour les aînés et l'ensemble de la communauté.**

	Cible	ACTION	RESPONSABLE et acteur impliqué	Échéancier
5.1	Aîné	Tenir compte des besoins des aînés et de l'accessibilité dans le développement et l'entretien des infrastructures et des parcs.	Directeur des travaux publics Agente de développement Service de travaux publics Service de développement	2015
5.2	Aîné Famille	Diminuer la vitesse dans les quartiers résidentiels.	Conseil municipal	2015
5.3	Aîné Famille	Regarder la possibilité de rouvrir le service des premiers répondants à Saint-Ambroise.	Conseil municipal Agente de développement Service de développement	2016 2017
5.4	Aîné	Distribuer la « Trousse de sécurité » pour les aînés.	Directrice générale du Centre du Mieux Vivre Centre du Mieux Vivre, CLSC	2016

6

AXE D'INTERVENTION**SERVICES DE PROXIMITÉ, ACCÈS AUX RESSOURCES ET TRANSPORT****Objectifs**

1. Développer un service de transport adapté aux besoins des aînés.
2. Promouvoir les différents services de transport existants.

	Cible	ACTION	RESPONSABLE et acteur impliqué	Échéancier
6.1	Aîné Famille	Mettre en place un service de navette pour les aînés vers des services de proximité, des activités de loisirs et culturelles.	Agente de développement Coordonnatrice aux loisirs Directrice générale du Centre du Mieux Vivre , SADE, Commission des loisirs, FADOQ, AFÉAS Centre du Mieux Vivre Villa Saint-Ambroise	2015
6.2	Aîné	Promouvoir et faire connaître les services de transport et d'accompagnement offerts par le Centre du Mieux Vivre et la corporation du Transport adapté Saguenay Nord.	Directrice générale du Centre du Mieux Vivre Coordonnatrice aux communications Centre du Mieux Vivre Corporation du Transport adapté	2015

Objectif

Favoriser le développement de projets contribuant au maintien des aînés dans la communauté.

	Cible	ACTIONS	RESPONSABLE et acteur impliqué	Échéancier
7.1	Aîné	Développer un projet de résidence pour personnes retraitées.	Maire, directeur général Agente de développement Directeur de la Villa Saint-Ambroise, OMH de Saint-Ambroise Municipalité	2017
7.2	Aîné	Offrir un service d'entretien intérieur et extérieur pour les aînés.	Centre du Mieux Vivre	À déterminer

Les sigles et acronymes

CAMF : Carrefour d'action municipale et famille

CIUSSS : Centre intégré universitaire de la santé et des services sociaux de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (remplace les CSSS et l'Agence de la santé)

CLSC : Centre local de services communautaires

FADOQ : Fédération de l'âge d'or du Québec

MADA : Municipalité amie des aînés

MRC : Municipalité régionale de comté

SADE : Société ambroisienne de développement économique

SQ : Sûreté du Québec

Crédits photos

Page 2 : Diane Dufour

Page 4 : Courtoisie de la municipalité de Saint-Ambroise

Page 8 : Courtoisie de la municipalité de Saint-Ambroise

Page 16 : Caroline Morrier

Politique des aînés

Municipalité de Saint-Ambroise

Adoptée le 20 avril 2015



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE

